



ADHÉSION À L'ASSOCIATION

L'école est sous le statut associatif et reconnue d'intérêt général.

La cotisation de base de 15 €/membre (*obligatoire pour l'enfant*) est exceptionnellement faible pour faciliter l'accessibilité à notre école.

Afin de continuer à pratiquer des frais de scolarité abordables, elle a besoin de soutien dans ses missions de pérennisation financière, de communication, d'entretien de l'école etc...

Ainsi, chacun peut, s'il le souhaite, **adhérer** à l'association pour devenir un membre actif (bénévole), ou contribuer sous forme de **dons** à la pérennisation financière de l'école.

Elle invite les familles et amis à s'investir dans l'association et à participer aux missions.

Les parents sont susceptibles de recevoir des appels à bénévolat régulièrement pour contribuer au bon fonctionnement de l'école.

Nous laissons la liberté aux familles d'apporter une contribution additionnelle afin de créer une école plus prospère qui rémunère décemment son personnel.

➤ Nous contribuons par une adhésion à hauteur de€ pour l'année scolaire 2022-2023.

Nom(s) et prénom(s) des personnes souhaitant adhérer à l'association (hormis les enfants inscrits à l'école) :

.....
.....
.....

Date et Signature(s)